

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté des Jardins-de-Napierville tenue mercredi, le 13<sup>e</sup> jour du mois de mai 2015 à 20h00 et à laquelle étaient présents :

- |   |                                    |
|---|------------------------------------|
| ▪ Monsieur Jacques Délisle, maire       | ▪ Monsieur Robert Duteau, maire    |
| ▪ Madame Sylvie Gagnon-Breton, mairesse | ▪ Monsieur Jean-Guy Hamelin, maire |
| ▪ Monsieur Ronald Lécuyer, maire        | ▪ Monsieur Normand Lefebvre, maire |
| ▪ Monsieur Clément Lemieux              | ▪ Monsieur Daniel Lussier, maire   |
| ▪ Monsieur Drew Somerville, maire       | ▪ Madame Lise Trottier, mairesse   |

Le Conseil de la Municipalité régionale de comté des Jardins-de-Napierville siégeant avec quorum sous la présidence de Monsieur Paul Viau, maire et préfet.

Madame Nicole Inkel, directrice générale et secrétaire-trésorière était présente, ainsi que quelques citoyens.

### **ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

2015-05-63

Il est proposé par M. Daniel Lussier, appuyé par Mme Lise Trottier et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour avec varia ouvert, tel que reproduit ci-dessous:

### **ORDRE DU JOUR**

- 1.0 Adoption de l'ordre du jour
- 2.0 Acceptation du procès-verbal - Séance ordinaire du 8 avril 2015
- 3.0 Acceptation des comptes à payer
- 4.0 Période de question(s) sur l'ordre du jour
- 5.0 Rapport financier 2014 consolidé
- 6.0 Dossier Transport collectif – plan de développement
- 7.0 Grand rendez-vous des régions - consultation
- 8.0 SCRI – Programme sur l'entretien et l'évaluation des réseaux d'aqueduc et sur la codification des poteaux d'incendie
- 9.0 Politique Culture et patrimoine – projets 2015  
Rapport et recommandation de la rencontre du comité culture
- 10.0 Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL)  
Rapport d'étape 1
- 11.0 Cours d'eau – nouvelle procédure pour les travaux d'urgence
- 12.0 Rapport travail de milieu - 2014
- 13.0 Dossier Plan de développement de la zone agricole (PDZA)  
Octroi de contrat – engagement de la firme
- 14.0 Octroi de contrat – fauchage des abords de routes 2015
- 15.0 Dossiers d'achat regroupé
  - a) Asphalte
  - b) Sel de déglacage
  - c) Marquage de chaussées
- 16.0 Ville de Saint-Rémi – conformité d'une demande à la CPTAQ  
Construction d'un réservoir d'eau potable à proximité d'un puits
- 17.0 Municipalité Saint-Michel – conformité du règlement 185-35
- 18.0 Correspondance
- 19.0 Varia ...
  - Préliminaire Plan de gestion des matières résiduelles révisé 2016-2020
  - Aide financière 2015-2016 – Fonds de développement des territoires
  - Dépôt du Rapport de la rencontre du comité piste cyclable
  - Comité CSP – règlements harmonisés – 21 mai 2015 à 13h00
  - Inauguration du marché mobile – 10 juin à 17 hres (CLD)
  - Rencontre MAMOT – 27 mai à 18h30
- 20.0 Période de question(s)
- 21.0 Levée de la séance ordinaire

**ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL**  
**Séance ordinaire du 8 avril 2015**

2015-05-64

Il est proposé par M. Normand Lefebvre, appuyé par M. Jacques Délisle et résolu unanimement d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2015, tel que rédigé.

**ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER**

2015-05-65

Il est proposé par Mme Sylvie Gagnon-Breton, appuyé par M. Robert Duteau et résolu unanimement d'accepter les comptes à payer ci-après énumérés.

**LISTE DES COMPTES**

1.	Ministre du revenu (DAS)	15 728,57\$
2.	Receveur général du Canada (DAS)	7 264,00
3.	Desjardins, sécurité financière (assurance-groupe)	4 492,01
4.	Axep (dépanneur)	20,77
5.	Visa Desjardins (carte de crédit)	96,52
6.	Targo communications (internet)	103,42
7.	Michel Beaulieu, comptable (états financiers 2014)	12 244,84
8.	Recy-Compact Inc. (collecte recyclage)	24 937,12
9.	Services Monde vert Inc.(collecte des ordures)	84 820,91
10.	Service R.G. (1998) Inc. (système de ventilation)	347,22
11.	Papeterie St-Rémi Inc. (papeterie et fourniture)	430,49
12.	Copicom Inc. (contrat de service photocopieur)	232,24
13.	Rezocom (Première Ligne)	514,53
14.	FQM (mise à jour)	40,87
15.	Receveur général du Canada (Industrie Canada onde radio)	450,00
16.	Buffet du Chef (rencontre prévention)	238,00
17.	Ferme B.J.D. S.E.N.C. (cours d'eau Quartel réclamation)	1 816,88
18.	Wolters Kluwer Québec Ltée (livre cours d'eau)	175,35
19.	Hydro-Québec (électricité)	3 561,26
20.	Evimbec Ltée (évaluation)	32 911,68
21.	Danny Deragon (formation de pompiers)	181,50
22.	Global Incendie (formation de pompiers)	2 350,00
23.	Groupe Maska Inc. (génératrice)	502,94
24.	CLD des Jardins-de-Napierville (quote-part 1 <sup>er</sup> versement)	41 033,00
25.	CLD des Jardins-de-Napierville (travail de milieu)	10 000,00
26.	École nationale de pompiers (formation)	2 663,00
27.	Gagnon Lévesque Inc. (habillement TPI)	1 929,26
28.	Educ Expert (formation pompiers)	281,69
29.	Péto-Canada MC St-Rémi (essence)	241,01
30.	Viau Ford Inc. (vérification auto TPI)	1 357,49
31.	Petite caisse	242,95
32.	Délisle, Jacques (MRC, comités)	825,00
33.	Duteau, Robert (MRC, comités)	825,00
34.	Gagnon-Breton, Sylvie (MRC, comités)	825,00
35.	Hamelin, Jean-Guy (MRC,comités)	529,00
36.	Lécuyer, Ronald (MRC, comités)	529,00
37.	Lefebvre, Normand (MRC, comités)	529,00
38.	Lemieux, Clément (MRC, comités)	359,00
39.	Lussier, Daniel (MRC, comités)	529,00
40.	Somerville, Drew (MRC, comités)	762,00
41.	Trottier, Lise (MRC, comités)	1 058,00
42.	Viau, Paul (MRC, comités, CRE, autres)	3 654,00
43.	Bell Canada (téléphone)	340,90
44.	Evimbec (évaluation)	33 324,58

**RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ**  
**31 DÉCEMBRE 2014**

2015-05-66

Considérant la présentation du rapport financier 2014 consolidé au Conseil de la Municipalité régionale de Comté (MRC) des Jardins-de-Napierville par la firme comptable Michel Beaulieu;

Par conséquent, il est proposé par Mme Lise Trottier, appuyé par M. Drew Somerville et résolu unanimement d'approuver le rapport financier consolidé se terminant le 31 décembre 2014 et d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer ledit rapport financier.

Il est de plus résolu de reconduire la Firme comptable Michel Beaulieu pour 2015.

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**  
**DÉVELOPPEMENT DU TRANSPORT COLLECTIF**

2015-05-67

Considérant que la MRC des Jardins-de-Napierville a résolu unanimement, le 11 décembre 2013, d'évaluer l'opportunité de collaborer avec le Service d'Action Bénévole Au Cœur du Jardins en vue d'améliorer les services de transport collectif offerts aux citoyens du territoire;

Considérant qu'un Plan de développement du transport collectif a été déposé au Conseil de la MRC des Jardins-de-Napierville mercredi, le 13 mai 2015;

Considérant la disponibilité d'une subvention gouvernementale pouvant atteindre 100 000\$ par année soutenant le transport collectif en milieu rural dans le cadre du Volet II du Programme d'aide au développement du transport collectif;

Par conséquent, il est proposé par M. Jean-Guy Hamelin, appuyé par M. Ronald Lécuyer et résolu unanimement que la MRC des Jardins-de-Napierville dépose au Ministère des Transports du Québec une demande d'aide financière de 100 000\$ dans le cadre du Volet II du Programme d'aide au développement du transport collectif afin de mettre en place les éléments présentés au Plan de développement du transport collectif;

La subvention de 100 000\$ devant être appuyée par une contribution locale d'au moins 50 000\$, la MRC confirme que son partenaire dans cette démarche, le Service d'Action Bénévole Au Cœur du Jardins, s'engage à contribuer à la hauteur de 22 500\$ pour assurer la gestion et l'opération des services de transport collectif au cours de la présente année. Par ailleurs, les revenus provenant des contributions des usagers sont estimés à 31 500\$.

**TRANSPORT COLLECTIF**  
**PLAN DE DÉVELOPPEMENT**

2015-05-68

Considérant que la MRC a mandaté la firme «Vecteur5 » pour réaliser une étude pour un plan de développement de transport collectif sur le territoire de la MRC des Jardins-de-Napierville en collaboration avec le Service d'Action Bénévole Au Cœur du Jardin;

Considérant que la MRC des Jardins-de-Napierville a fait une demande d'aide financière pour la réalisation d'une étude de besoins et de faisabilité en matière de transport collectif, laquelle a été acceptée par le Ministère des Transports du Québec;

Considérant qu'un Plan de développement du transport collectif a été déposé au Conseil de la MRC des Jardins-de-Napierville, mercredi le 13 mai 2015;

Par conséquent, il est proposé par Mme Lise Trottier, appuyé par M. Robert Duteau et résolu unanimement :

QUE la MRC des Jardins-de-Napierville approuve l'étude déposée par la firme «Vecteur5 » relativement au plan de développement du transport collectif sur le territoire de la MRC des Jardins-de-Napierville;

Que la MRC des Jardins-de-Napierville fasse parvenir l'étude des besoins et de faisabilité en matière de transport collectif au ministère des Transports du Québec pour le paiement de l'aide financière de 10 000\$ accordée par ledit ministère.

**SCRI – PROGRAMME SUR L'ENTRETIEN ET L'ÉVALUATION DES RÉSEAUX**  
**D'AQUEDUC ET SUR LA CODIFICATION DES POTEAUX D'INCENDIE**

2015-05-69

Considérant que le plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risques en incendie prévoit la mise en place de certains programmes;

Considérant qu'il y a lieu de standardiser certaines pratiques sur le territoire de la MRC des Jardins-de-Napierville;

Considérant le dépôt du programme sur l'entretien et l'évaluation des réseaux d'aqueduc et sur la codification des poteaux d'incendie lequel se veut un moyen d'assurer que le réseau d'alimentation en eau et ses composantes soit en bon état de fonctionnement en tout temps;

Par conséquent, il est proposé par Mme Lise Trottier, appuyé par M. Jacques Délisle et résolu unanimement que la MRC des Jardins-de-Napierville adopte le programme sur l'entretien et l'évaluation des réseaux d'aqueduc et sur la codification des poteaux d'incendie.

2015-05-70

## PLAN D'ACTION - POLITIQUE CULTURE ET PATRIMOINE

Considérant que la MRC des Jardins-de-Napierville a adopté une politique sur la culture et le patrimoine et ses orientations;

Considérant qu'un comité de suivi et de mise en œuvre du plan d'action de la politique culturelle et patrimoine a été mis en place;

Considérant la proposition de mise en œuvre de projets ainsi que la recommandation du comité d'analyse;

Par conséquent, il est proposé par M. Ronald Lécuyer, appuyé par M. Jacques Délisle et résolu unanimement :

Que la MRC des Jardins-de-Napierville définisse la notion de culture afin de s'assurer que tous les citoyens, les artistes et les élus aient la même vision de développement culturel, à savoir :

**Définition de la culture :** La culture est une composante essentielle de la qualité de vie. Elle peut être considérée comme l'ensemble des éléments qui définissent le mode de vie distinctif d'un groupe d'individus. Elle est une clé pour comprendre le monde et vivre ensemble.

La notion de culture désigne, notamment, l'histoire, les sciences, le patrimoine, les traditions et les valeurs tout autant que l'expression artistique sous toutes ses formes.

Que la MRC des Jardins-de-Napierville approuve les projets suivants :

### **Projets Année 1 :**

- 1- Calendrier culturel sur le site internet de la MRC, blogue culturel et réseaux sociaux Culture MRC des Jardins-de-Napierville;
- 2- Concours de photographie portant sur le patrimoine de la MRC. Un projet de ce type permettra d'alimenter un répertoire des lieux patrimoniaux et de valoriser les artistes-photographes et photographes amateurs ayant pour objectifs :
  - Favoriser l'émergence de projets culturels dans la MRC;
  - Favoriser la participation des artistes et artisans dans des événements de la région;
  - Valoriser les initiatives culturelles régionales;
  - Développer le sentiment d'appartenance au territoire;
  - Reconnaissance et valorisation du territoire de la MRC.
- 3- Développement d'un outil régional d'information culturelle par la mise en place d'un outil régional de communication répondant aux objectifs suivants :
  - Mettre en place de nouveaux canaux de communication dans la MRC;
  - Diversifier les méthodes de communication;
  - Faire connaître les événements et activités culturelles des municipalités et des organismes;
  - Favoriser la promotion des initiatives culturelles de la MRC.

### **Projets suggérés Année 2 :**

Concours représentation historique et étude du potentiel archéologique.

### **Projets suggérés Année 3 :**

Introduction à la généalogie et organisation d'un événement patrimonial historique.

Que la MRC des Jardins-de-Napierville fasse une demande d'aide financière dans le programme financier Aide aux initiatives de partenariat avec le Ministère de la Culture et autorise le Préfet, M. Paul Viau et la directrice générale, Mme Nicole Inkel, à signer ladite entente à intervenir avec ledit ministère pour la réalisation d'un plan d'action triennal afin d'obtenir du financement pour la faisabilité des projets admissibles au financement du ministère.

## **PLAN D'INTERVENTION EN INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES (PIIRL)**

### **Rapport d'étape 1**

2015-05-71

Considérant le dépôt du rapport numéro 1 par la firme Stantec relativement au plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL);

Considérant que ledit rapport doit être approuvé par le ministère des Transports;

Par conséquent, il est proposé par M. Clément Lemieux, appuyé par M. Robert Duteau et résolu unanimement que le Conseil de la MRC des Jardins-de-Napierville accepte le rapport d'étape 1 déposé par la «Firme Stantec» et autorise la directrice générale à l'acheminer au Ministère des Transports pour acceptation.

## **RAPPORT TRAVAIL DE MILIEU – 2014**

2015-05-72

Il est proposé par Mme Lise Trottier, appuyé par Mme Sylvie Gagnon-Breton et résolu unanimement que la MRC des Jardins-de-Napierville accepte le rapport déposé relativement au «Travail de milieu» se terminant au 31 décembre 2014.

## **DOSSIER PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE (PDZA)**

### **OCTROI DE CONTRAT – ENGAGEMENT DE LA FIRME**

2015-05-73

Considérant la demande pour des soumissions pour l'élaboration du plan de développement de la zone agricole (PDZA);

Considérant le rapport des délibérations du comité d'analyse desdites soumissions;

Par conséquent, il est proposé par M. Ronald Lécuyer, appuyé par M. Jean-Guy Hamelin et résolu unanimement :

Que la MRC des Jardins-de-Napierville octroie le contrat à la firme « PleineTerre » et ce, pour un montant de 48 744,80\$, toutes taxes incluses, pour l'élaboration du plan de développement de la zone agricole (PDZA) conformément au devis d'appels d'offres #2015-05 lequel fait partie intégrante du contrat;

Que la MRC des Jardins-de-Napierville autorise la directrice générale à signer le contrat avec la Firme « PleineTerre »;

Que la MRC des Jardins-de-Napierville autorise les crédits nécessaires à cet effet.

## **TRAVAUX DE FAUCHAGE DES ABORDS DE ROUTES**

### **OCTROI DE CONTRAT – SAISON 2015**

2015-05-74

Considérant la demande pour des soumissions en vue d'exécuter des travaux de fauchage des abords de routes et chaussées pour l'année 2015;

Par conséquent, il est proposé par M. Clément Lemieux, appuyé par M. Normand Lefebvre et résolu unanimement d'octroyer le contrat à l'entrepreneur « André Paris Inc. » pour la réalisation des travaux de fauchage des abords de routes et chaussées pour 2015 et ce, conformément aux devis et cahier de charges, lesquels font partie intégrante du présent contrat, cependant le coût pour les travaux de détournement (Whip) et débroussailleur télescopique (non inclus aux présents travaux) seront aux frais de chaque municipalité qui en fait la demande. Il est de plus résolu d'autoriser les crédits nécessaires à ces travaux de fauchage.

Coût des travaux du présent contrat :

Partie A : Travaux de 3 coupes de fauchage pour un montant de 54 256,15\$ toutes taxes incluses  
Travaux de détournement facultatif au taux horaire de 35\$/hre

Partie B : Travaux de 3 coupes de fauchage pour un montant de 9 267,03\$ toutes taxes incluses  
Travaux de détournement facultatif au taux horaire de 35\$/hre  
Travaux de débroussailleur télescopique au taux horaire de 115\$/hre  
Et ce, conditionnellement à l'acceptation par la ville de Saint-Rémi par résolution.

Partie C : Travaux de fauchage de la Piste cyclable Le Sentier du Paysan au taux horaire de 82\$/l'heure  
Travaux de fauchage de la Piste cyclable de Saint-Rémi au taux horaire de 88\$/l'heure

Le coût pour les travaux de détournement (Whip) et débroussailleur télescopique (non inclus dans le devis) seront aux frais de chaque municipalité qui en fait la demande.

**DOSSIERS D'ACHATS REGROUPÉS**  
**PAVAGE – SEL DE DÉGLAÇAGE- MARQUAGE DE CHAUSSÉES**

2015-05-75

Considérant que certaines municipalités désirent faire des demandes pour des appels d'offres d'achat regroupé relativement à différentes fournitures : pavage, sel de déglacage et marquage de chaussées;

Par conséquent, il est proposé par M. Clément Lemieux, appuyé par M. Normand Lefebvre et résolu unanimement :

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à faire des demandes de soumissions sur invitation pour l'achat de fournitures : Sel de déglacage pour l'hiver 2015-2016;

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à faire des demandes de soumissions sur invitation pour les travaux de marquage de chaussées pour 2015;

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à faire une demande de soumissions sur SEAO pour les travaux de pavage pour 2015.

**DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ**  
**VILLE DE SAINT-RÉMI – DOSSIER 409735**

2015-05-76

Considérant que la ville de Saint-Rémi a soumis une demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) afin d'obtenir l'autorisation d'utiliser à une fin autre que l'agriculture une superficie approximative de 1,21 hectare, correspondant à une partie du lot 3 847 747 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Saint-Jean;

Considérant que la demande vise plus particulièrement la construction d'un réservoir d'eau potable à proximité d'un puits ayant fait l'objet d'une autorisation au dossier 240234;

Considérant que la Commission de protection du territoire agricole du Québec doit obtenir l'avis de la MRC des Jardins-de-Napierville sur la conformité de cette demande d'autorisation;

Considérant que ce projet est conforme aux critères de l'article 62 de la LPTAA et au schéma d'aménagement et de développement révisé, ainsi qu'à tout autre règlement adopté par la MRC;

Par conséquent, il est proposé par M. Drew Somerville, appuyé par M. Jean-Guy Hamelin et résolu unanimement que la MRC des Jardins-de-Napierville appuie le projet de construction d'un réservoir d'eau potable à proximité d'un puits (cause d'utilité publique) présenté par la ville de Saint-Rémi relativement au dossier 409735 de la CPTAQ.

**RÈGLEMENT NUMÉRO 185-35**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL**

2015-05-77

Considérant l'adoption du règlement numéro 185-35 par la municipalité de Saint-Michel lors d'une séance tenue le 5 mai 2015;

Considérant que le règlement numéro 185-35 modifie le règlement numéro 185 sur le zonage afin de modifier les usages et normes d'implantation, à la suite d'une présentation d'un projet résidentiel intégré situé le long du chemin Rhéaume, à l'intérieur de la zone C-3;

Considérant que le rapport d'analyse stipule que ledit règlement est conforme au schéma d'aménagement et de développement révisé;

Par conséquent, il est proposé par M. Ronald Lécuyer, appuyé par Mme Lise Trottier et résolu unanimement d'approuver le règlement numéro 185-35 modifiant le règlement de zonage de la municipalité de Saint-Michel et d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à délivrer le certificat de conformité à cet effet.

**DEMANDE AU MDDELCC ET À RECYC-QUÉBEC**  
**ACCÈS AUX DONNÉES DU RÉGIME DE COMPENSATION**

2015-05-78

Considérant que le ministère de Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques (MDDELCC) et, conséquemment, Recyc-Québec refusent de communiquer aux MRC les montants des subventions remis aux municipalités chaque année dans le cadre du Régime de compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation des matières résiduelles en alléguant que ces informations sont fournies seulement aux municipalités locales et que la MRC doit s'adresser à chacune d'elles pour les obtenir;

Considérant que, suivant les obligations gouvernementales, les MRC doivent effectuer la révision de leur Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) et, dans le cadre de cette révision, elles doivent attribuer des montants pour la réalisation des actions qu'elles proposent;

Considérant que les MRC veulent encourager les municipalités dans l'atteinte des objectifs gouvernementaux;

Considérant que les interventions des MRC visent à aider le MDDELCC et Recyc-Québec eu égard à la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles;

Considérant qu'il s'agit de données provenant du domaine public;

Par conséquent, il est proposé par Mme Sylvie Gagnon-Breton, appuyé par M. Normand Lefebvre et résolu unanimement que la MRC des Jardins-de-Napierville appuie la MRC de Brome-Missisquoi dans sa demande au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et à Recyc-Québec de rendre ces données directement accessibles aux MRC afin d'éviter des démarches administratives inutiles entre la MRC et les municipalités locales.

Monsieur Normand Lefebvre, maire de la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville, se retire pour la prochaine discussion et mentionne aux membres du Conseil qu'il est en conflit d'intérêt relativement à la prochaine correspondance sur les Eoliennes dans Saint-Cyprien-de-Napierville.

Monsieur Normand Lefebvre reprend son siège pour la suite de la séance du Conseil.

**LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**  
**Tenue le 13 mai 2015**

2015-05-79

Il est proposé par M. Normand Lefebvre, appuyé par M. Jacques Délisle et résolu unanimement de lever la séance ordinaire de la Municipalité régionale de comté des Jardins-de-Napierville, tenue ce 13<sup>e</sup> jour de mai 2015 à 22h10.

---

Paul Viau, Préfet

---

Nicole Inkel, directrice générale et  
secrétaire-trésorière